Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260402-D_171A_010426-DE

Commune de Plouguerneau
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1er avril 2026
--oOo--

Nombre de conseillers :

En exercice	29
Présents	29
Votants	29

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le 1er avril 2026 à 19h00 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Renaud LE FLOCH, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : JULIE LEON élue à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : Renaud LE FLOCH - Stéphane PHILIPPOT - Julie LEON - Gildas ABGUILLERM - Aurélie TOUL - Jean-Luc CABON - Marie-Christine LOZACH - Jean-François TREGUER - Lédie LE HIR - Alain VIDAL - François LE BRUN - Francis KERVELLA - Yvon BESCOND - René CHAPEL - Christophe GUEGANTON - Florent TERRAUX - Karine RIOU - Isabelle LE MOAL - Stéphanie LE PRIOL - Virginie PETTON LESVEN - Camille GAUDRY - Adeline TADIER - Sophie MARCHAND LECLERE - Océane LE MEUR - Guénolé VIGOUROUX - Isabelle DEWU - Yannig ROBIN - Nolwen L'HOSTIS - Thibault CASSIN

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : --

Nomenclature ACTES 1.7.1.a	**DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Conformément à l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commission d'appel d'offres est composée de l'autorité habilitée à signer le marché et cinq membres de l'assemblée délibérante. Le maire est donc membre de droit de la commission d'appel d'offres et sera appelé à la présider

Conformément à l'article D.1411-3 du même CGCT, les membres de la commission d'appel d'offre sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante, conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'article 25 du règlement intérieur du conseil municipal de procéder à un vote à main levée pour la désignation des membres de la commission d'appel d'offres.

Avis du Conseil Municipal : unanimité (29 voix)

CANDIDATS AUX POSTE DE TITULAIRES	CANDIDATS AUX POSTE DE SUPPLEANTS
- Jean-François TREGUER - Karine RIOU - Lédie LE HIR - Stéphane PHILIPPOT - Yannig ROBIN	- René CHAPEL - Virginie PETTON LESVEN - Alain VIDAL - Christophe GUEGANTON - Nolwen L'HOSTIS

Le vote se déroule à main levée et donne le résultat suivant :
Nombre de votants : 29

- Abstentions : 0
- Contre : 0
- Pour : 29

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260402-D_171A_010426-DE

<u>Sont élus</u>
Titulaires :
- Jean-François TREGUER
- Karine RIOU
- Lédie LE HIR
- Stéphane PHILIPPOT
- Yannig ROBIN

Suppléants :
- René CHAPEL
- Virginie PETTON LESVEN
- Alain VIDAL
- Christophe GUEGANTON
- Nolwen L'HOSTIS

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme en Mairie le 2 avril 2026

Le Maire,
Renaud LE FLOCH

La secrétaire de séance,
Julie LEON